

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Pierre Pelletier

<https://www.cadre21.org/membres/47a65c880628ab6acaca1022>

Date d'obtention : 2022-02-15 16:45:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'on a une confidence d'un élève ou la confession d'un élève, on doit ouvrir faire la méthode Texto avec cette élève. Qu'il soit le témoin ou la victime, on prends ses informations à lui pour débiter. Suite aux révélations et à la prise de données Sexto, on regarde vers la victime pour la rencontrer et effectuer le protocole avec elle. Ensuite, si c'est un geste impulsif, on se dirige vers la personne qui aurait les photos pour faire le protocole et ensuite le diriger vers les policiers pour avoir une intervention en prévention. Si c'est un geste de malveillance, on confisque les appareils et on réfère aux policiers. Si c'est un adulte qui nous en parle, on les réfère directement au policiers et lors des situation, nous ne sommes pas mandataires des policiers pour les " Enquêtes" .

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de se référer à l'aide mémoire selon la situation. Il est facile de se tromper un peu d'étape. Également, ce n'est pas toujours de mauvaise foi, mais il faut tout de même informer les jeunes. Lorsque c'est fait de façon malveillante, il faut arrêter la chaîne le plus rapidement possible. Selon si les personnes sont collaborateur ou pas collaborateur, ça change également beaucoup la donne.

Toutefois, avec les 3 mises en situation, je retiens qu'il est tout de même facile de se retrouver, même si les situations étaient bien différentes. La méthode est tout de même simple et efficace.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

La réaction des jeunes lorsque l'on en parle. Je crois que lorsque c'est un autre élève qui dénonce une situation, c'est délicat d'en parler avec les deux personnes qui s'échange le tout quand ils sont consentants. Il faut faire de la sensibilisation quand même, car les images pourraient être utilisées et ça constitue de la pornographie juvénile quand même.

Également, le fait d'annoncer au jeunes que ce sont des actes qui sont criminels et qu'il faudra faire appelle à la police me semble une étape quand même délicate. Ça peut faire peur aux jeunes.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

